

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2011, À 16 h, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

Mme	Christine Brisson	Mairesse
MM.	Alain Larouche	Conseiller
	Richard Bélanger	Conseiller
Mmes	Denise Arsenault	Conseillère
	Carole Deschênes	Conseillère
M.	André Veillette	Conseiller
Mme	Léa Thibault	Conseillère
M.	Régis Deschênes	Conseiller

**EST ABSENTE :**

Mme	Reina Savoie-Jourdain	Conseillère
-----	-----------------------	-------------

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Lorna Pineault	Greffière par intérim

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse, madame Christine Brisson, constatant quorum, ouvre la séance à 16 h.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Rés. 2011-355** Madame la conseillère Léa Thibault propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012**

**Rés. 2011-356** Considérant les prévisions budgétaires déposées et présentées par la mairesse, madame Christine Brisson, monsieur le conseiller André Veillette propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes que soient adoptées les prévisions budgétaires 2012 pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 et qui prévoient des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent, lesquelles prévisions sont jointes à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012, 2013 ET 2014**

**Rés. 2011-357** Monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par monsieur le conseiller Régis Deschênes d'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les années 2012, 2013 et 2014 en date du 19 décembre 2011, totalisant les dépenses projetées suivantes :

En 2012: 23 410 000 \$  
En 2013 : 40 900 000 \$  
En 2014 : 9 900 000 \$

**TOTAL : 74 210 000 \$**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. DIFFUSION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

**Rés. 2011-358**

Madame la conseillère Denise Arsenault propose, appuyée par monsieur le conseiller Alain Larouche que les documents explicatifs des prévisions budgétaires 2012 ainsi qu'un résumé du programme triennal d'immobilisations soient publiés dans le journal Le Manic.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2011-809 CONCERNANT LA TAXATION DE L'ANNÉE 2012**

**Considérant** qu'il est nécessaire de pourvoir aux revenus pour défrayer les dépenses générales d'administration de la Municipalité pour l'exercice financier 2012 et d'ordonner en conséquence la confection d'un rôle de perception de taxes et de redevances;

**Considérant** qu'avis de motion de la présentation d'un règlement en ce sens a été donné à la séance du 21 novembre 2011;

**Rés. 2011-359**

Monsieur le conseiller André Veillette propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'adopter le Règlement 2011-809 concernant la taxation de l'année 2012 et ordonnant la confection d'un rôle général de perception des taxes et redevances, ce règlement prévoyant entre autres les taux particuliers à la catégorie des immeubles résiduels (taux de base), des immeubles de six logements et plus, des immeubles non résidentiels et industriels, les terrains vacants, les taxes d'eau et le versement des taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame la mairesse invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

Une question est posée par monsieur Jean-Louis Michaud concernant les immeubles laissés vacants.

**8. FERMETURE DE LA SÉANCE**

**Rés. 2011-360**

L'ordre du jour étant épuisé, madame la conseillère Denise Arsenault propose, appuyée par monsieur le conseiller Régis Deschênes que la présente séance soit et est levée. Il est 16 h 35.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**CHRISTINE BRISSON,  
MAIRESSE**

---

**LORNA PINEAULT,  
GREFFIÈRE PAR INTÉRIM**